



Le 21 novembre 2016

L'honorable Bill Morneau, C.P., député
Ministre des Finances
Ministère des Finances
90, rue Elgin
Ottawa, (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Au nom des 180 000 membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, je vous demande instamment d'annuler le projet de loi C-27 (*Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*).

Cette mesure menace la sécurité de la retraite des travailleurs du secteur privé fédéral et des sociétés d'État, y compris 10 000 de nos membres dans les milieux de travail suivants : NAV CANADA, les administrations portuaires et aéroportuaires, les employeurs des Premières Nations, la Banque du Canada, Marine Atlantique, Air North et la Dominion Diamond Corporation, entre autres.

Le C-27 permet aux employeurs de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées (RPD), qui assurent un revenu sûr et prévisible, par des régimes de retraite à prestation cible. Il expose ainsi nos membres actifs et retraités à la volatilité des marchés. En portant atteinte à leurs droits et à leurs protections, le C-27 va à l'encontre des raisons qui justifient l'adoption de mesures telle que la *Loi sur les normes de prestation de pension*.

Qui plus est, cette approche est inefficace. En 2012, au Nouveau-Brunswick, le gouvernement conservateur de David Alward a présenté un projet de loi qui permettait de convertir les RPD en régimes à prestation cible. Cette mesure, qui a donné lieu à des actions collectives et à des contestations constitutionnelles, a réduit de plus de 14 % le nombre de participants au RPD.

En plus de forcer les participants à faire une croix sur les prestations déterminées, le C-27 ne leur offre aucune protection adéquate. Et il serait faux de prétendre le contraire. Même si les employeurs donnent aux participantes et participants individuels l'option de demeurer assujettis à un RPD, ils feront inévitablement tout leur possible pour convaincre d'autres employés de passer à des régimes à prestation cible. Cela compromettra la sécurité des personnes qui continuent de participer à un RPD. De plus, en cas de lock-out ou d'insolvabilité, des pressions pourraient être faites sur les travailleurs et les travailleuses pour qu'ils consentent à renoncer à leurs prestations et à leurs droits à pension.

Le C -27 menace également notre capacité à défendre les intérêts de nos membres. Il prévoit, par exemple, que « l'agent négociateur d'un participant syndiqué peut consentir au nom du participant s'il y est autorisé. » Une telle disposition est ambiguë et ses conséquences demeurent incertaines. De plus, les administrateurs des régimes à prestation cible ne seraient plus nommés conjointement par le syndicat et l'employeur. C'est donc dire que nous serions presque complètement exclus de la gestion des régimes à prestation cible.

Comme vous le savez sûrement, les conservateurs de Stephen Harper ont effectué des consultations en 2014 relativement à un projet de loi semblable. Les retraités, les travailleurs et leurs représentants s'y sont fortement opposés et le gouvernement a dû reculer. Si vous adoptez le C -27, attendez-vous également à une riposte massive.

Je me préoccupe beaucoup du fait que les libéraux recyclent le programme des conservateurs, d'autant plus que votre parti a fait campagne en s'affichant comme une réelle solution aux politiques et projets de loi régressifs des conservateurs. Et, de toute évidence, le C -27 va à l'encontre des engagements que le premier ministre Justin Trudeau a pris envers les retraités. Dans une lettre de 2015 adressée à Gary Oberg, qui était alors président de l'Association nationale des retraités fédéraux, M. Trudeau est clair : « Les régimes de pension à prestations déterminées, qui ont déjà été financés par employés et les retraités, ne devraient pas être transformés rétroactivement en régimes à prestation cible. ».

Le C-27 trahit votre promesse d'améliorer la sécurité de la retraite et mine les efforts que vous avez faits en ce sens jusqu'ici, y compris l'élargissement du Régime de pensions du Canada.

Les décisions du gouvernement fédéral influencent les promoteurs de régime et les autres gouvernements du pays. Je vous prie de ne pas suivre l'exemple des conservateurs et d'abandonner le projet de loi C-27. Mettez plutôt sur la capacité de votre gouvernement à renforcer la sécurité de la retraite et à accroître les droits à pension de la population canadienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente nationale,



Robyn Benson